

Communiqué de presse

Vendredi 7 Janvier 2013

## **Pour 2013, FNE vous offre un bon bol d'air !**

**42.000 morts prématurés par an du fait de l'exposition aux particules, soit 10 fois plus que les accidents de la route, et entre 20 et 30 milliards d'euros de coût sanitaire selon une étude récente du Ministère de l'Ecologie...ce sont les chiffres de la pollution atmosphérique aujourd'hui en France !**

La France, qui ne respecte pas les seuils de rejets fixés par les textes européens est en contentieux avec la Commission Européenne<sup>[i]</sup>. En 2013, ce non respect des exigences européennes risque de coûter entre 10 et 15 millions d'euros d'amende à notre pays et 300.000 euros d'astreinte par jour de retard.

La France doit réagir pour améliorer son air !

### **Jouons un air Européen...**

Janez Potočnik, le commissaire européen à l'environnement, a officiellement fait de 2013 l'« Année de l'air » au regard des préoccupations croissantes de l'UE en la matière, cependant que les Etats membres peinent déjà à mettre en œuvre les règles existantes !

La Commission européenne a lancé fin 2012, une consultation publique<sup>i</sup> sur les options de révision de la stratégie pollution de l'air de l'UE. Ceci est la dernière étape d'une vaste consultation sur cette révision qui devrait intervenir avant la fin de l'année.

2013 est donc une année déterminante pour l'air que nous respirons !

La fédération France Nature Environnement participera à tous les travaux, notamment à travers l'action **Breathe Freely**<sup>[ii]</sup>, et demande des mesures concrètes à la France.

### **ZAPA et PPA pour un nouvel air**

**L'air, c'est d'abord un enjeu sanitaire et environnemental**, c'est pourquoi FNE, très investie aux niveaux local, national et européen, participe à la consultation et suivra de très près les travaux durant toute l'année 2013 pour faire avancer les textes régissant la qualité de notre air et inciter la France à devenir un exemple en la matière. « *Il faut que la santé publique soit enfin mise en avant dans les choix à venir*

*des politiques de protection de la qualité de l'air* » selon José Cambou, pilote du réseau santé-environnement de France Nature Environnement.

La France a dépassé plus de 35 fois par an, au cours des dernières années, dans certaines zones, les valeurs limites pour les particules fixées par les textes européens. FNE demande à ce que l'Etat français s'engage rapidement sur le sort réservé aux Zones d'Actions Prioritaires pour l'Air ainsi que la révision de ses Plans de Protection de l'Atmosphère.

Et de manière plus générale, FNE exhorte la France à considérer la qualité de l'air comme un enjeu majeur, tant sanitaire qu'environnemental, avec des implications économiques conséquentes et des liens étroits à nouer avec les problématiques climat et énergie dans les mois à venir !

---

<sup>[1]</sup> La Commission Européenne a adressé dès 2011, un avis motivé aux autorités françaises pour non respect des normes concernant les rejets de particules dans 16 zones et agglomérations.

<sup>[2]</sup> <http://www.facebook.com/events/340469046040479/>